

# RAPPORT D'ACTIVITES 2021



Premières assises nationales de la marche en ville – Marseille le 17/9/2021 – atelier 3

Malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, l'association a connu une année 2021 très active et pu tenir bureaux, Conseils d'Administration et Assemblée générale en distanciel. Des groupes de travail ont été mis en place, leur activité commence et se déploiera véritablement en 2022. Les quatre parutions du bulletin d'information ont été réalisées.

Deux campagnes ont dominé les activités de l'année 2021 : l'enquête et la journée nationales concernant le « Baromètre des villes marchables », le processus de décentralisation des « Rues aux enfants, rues pour tous » rendu nécessaire par le succès de l'opération initiée en 2015.

D'autres actions ont été menées, d'une part sur la thématique de la sécurité des enfants aux abords des écoles et, d'autre part, concernant les rapports mobilité active / santé.

## **SOMMAIRE**

- Enquête nationale « marche » -
  - Tris à plat
  - Tris croisés
  
- Sécurité des enfants aux abords des écoles –
  - Guide de recommandation
  - Webinaire + Cerema
  
- Rues aux enfants, rues pour tous –
  - Décentralisation
  - Coordination
  
- Rapport mobilité active / santé

# LE BAROMETRE DES VILLES MARCHABLES, ENQUETE NATIONALE LES ASSISES NATIONALES DE LAMARCHE EN VILLE

L'association Rue de l'Avenir fait partie des trois associations qui se sont groupées au sein du collectif « Place aux piétons » pour promouvoir un des deux modes actifs, la marche, et lancer une enquête nationale, le « Baromètre des villes marchables ». Le questionnaire explore 5 thématiques :

- Le ressenti du répondant sur son quotidien de marcheur : facilité ou difficulté à se déplacer à pied, relations avec autres usagers de la voie publique...
- Se sent-il en sécurité quand il marche ? décliné suivant les lieux et les publics
- Le confort de marche : à travers des questions qui portent sur l'existant : aménagements et aménités, signalétique, information. Sont-ils respectés par les usagers, les riverains, les autres usagers
- Son avis sur l'importance donnée aux déplacements à pied par la commune
- Son avis sur les aménagement et équipements pour améliorer le quotidien des marcheurs

Le questionnaire était disponible en ligne du 15 décembre 2020 au 15 mars 2021.

Il a recueilli 68 500 réponses dont 43 200 étaient complètes et exploitables. Il a fait l'objet d'une exploitation générale financée par l'ADEME sous forme de tris à plat.

Rue de l'avenir a réalisé une grande partie du complément d'exploitation qui a été présenté lors des « Premières assises nationales de la marche en ville » à Marseille le 17 septembre 2021. Rue de l'Avenir a largement contribué à l'organisation de cette journée soutenue par l'ADEME et le CEREMA et les ministères des Sports et de l'Ecologie.

Cette journée, qui a eu lieu dans l'Hôtel du département des Bouches du Rhône a réuni environ 300 personnes en distanciel et environ 150 personnes en présentiel. Les actes de cette manifestation sont en cours de constitution.

On trouvera dans les pages qui suivent l'infographie fournie par le prestataire, Le Sphinx

La présentation des résultats traités par Rues de l'Avenir est accessible sur le site.



# BAROMÈTRE DES VILLES MARCHABLES

Résultats d'une consultation publique menée du 7 décembre 2020 au 15 mars 2021 accessible à l'ensemble des Français

**68 510\*** Français ont participé à cette consultation publique,  
nous les remercions pour cette forte mobilisation !

Plus de 5 000 communes ont enregistré au moins une évaluation

Nombre d'évaluations par RÉGION



**77%** **23%**

marchent principalement ...

... dans  
les espaces  
urbanisés

... hors  
des espaces  
urbanisés



**62%**

pratiquent la  
marche tous les  
jours ou presque

**54%**

déclarent que la  
marche est leur  
mode de  
déplacement  
principal

**59%**

trouvent que dans leur  
commune se déplacer  
à pied est agréable

... d'une association de défense  
des piétons  
**3%**  
sont membres ...

... d'une association de pratiquants  
de la marche  
**26%**  
sont membres ...

Pour quelles raisons marchent-ils fréquemment ?



**82%**

Aller au travail  
faire leurs courses  
et autres démarches administratives



**58%**

Se promener,  
faire du tourisme



**54%**

Faire du sport,  
améliorer leur santé

Se dégagent de multiples familles de piétons : piétons du quotidien,  
promeneurs, piétons expérimentés, personnes à mobilité réduite ...

... Chacune de ces familles a des relations  
spécifiques à son environnement

\*L'exploitation des résultats a été faite sur les questionnaires complets : 43 257.

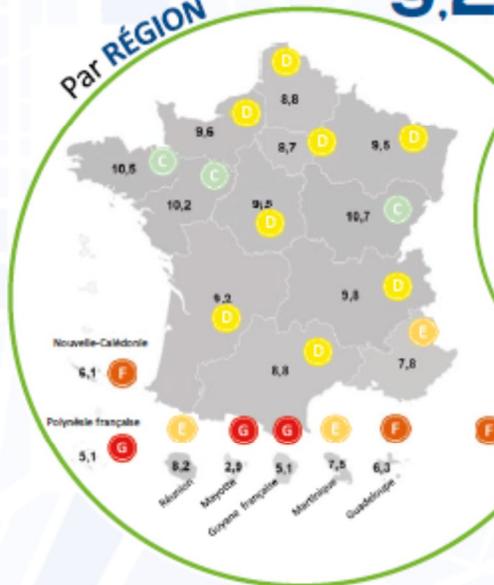


## Quel est le ressenti global des marcheurs ?

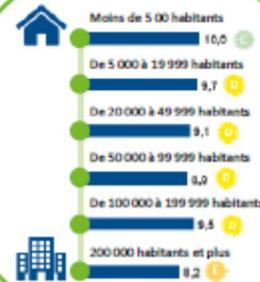
### Au niveau NATIONAL



### Par RÉGION



### Par TAILLE DE COMMUNE



## Quelles sont les principales critiques formulées par les piétons ?

Importance donnée par la ville aux déplacements à pied

**E** 7,4 / 20



### Le manque d'intérêt porté par la ville aux piétons

Seulement **25%** pensent que ces dernières années la situation des piétons s'est améliorée

**71%** attendent des actions de promotion de la marche à pied

### Le manque de confort des déplacements à pied

**69%** se plaignent des empiètements sur les espaces réservés aux piétons (terrasses, étalages...), d'obstacle (poubelles, poteaux...)

**67%** se plaignent du stationnement des véhicules motorisés sur les cheminements piétons

**70%** souhaitent des aménagements qui améliorent le confort des piétons (toilettes, bancs de repos, lieux de sociabilité, distributeurs d'eau potable...)

### Confort des déplacements à pied

**D** 8,6 / 20





### Trop de conflits d'usage

**60%** pensent que la circulation des véhicules motorisés est gênante

**52%** se plaignent du manque de respect des piétons par les conducteurs d'engins motorisés

**54%** pensent que les aménagements cyclables constituent un facteur d'insécurité

### Focus sécurité

**63%** pensent que pour les enfants, les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite se déplacer à pied est dangereux

**60%** pensent que pour les enfants aller à l'école à pied est dangereux

**61%** pensent qu'il est difficile de rejoindre à pied les communes voisines en sécurité

### Sécurité des déplacements à pied

**C 10,1 /20**

### Ressenti global des personnes à mobilité réduite

**E 7,4 /20**

### Focus personnes à mobilité réduite

**77%** Des personnes à mobilité réduite trouvent les trottoirs inadaptés et ...

**83%** les trouvent encombrés

**65%** d'entre eux trouvent que les conflits avec les autres mobilités actives sont fréquents

### Top 5 des critères pour améliorer l'usage de la marche\*\*

- 1 Des trottoirs plus larges, bien entretenus, sécurisés et sans obstacles (poteaux, poubelles, panneaux, terrasses, étalages...) - 41%
- 2 Réserver les trottoirs aux déplacements à pied - 30%
- 3 Verbaliser davantage le stationnement des véhicules motorisés sur les passages piétons et les trottoirs - 28%
- 4 Modérer la vitesse des véhicules automobiles sur les lieux fréquentés par les piétons - 27%
- 5 Constituer un réseau complet de cheminement piétons dans la ville, traiter les points noirs et les coupures urbaines - 25%

\*\*Classement obtenu suite à la sélection par chaque piéton de 3 priorités parmi 15 réponses possibles

### Note de lecture méthodologique

Le questionnaire étant basé sur le volontariat, l'échantillon n'est pas représentatif de la population française. L'enquête peut présenter, du fait de sa diffusion, des biais de sympathie (26% des répondants sont membres d'une association de pratiquant de la marche et 3% sont membres d'une association de défense des piétons).



## SECURITE DES ENFANTS AUX ABORDS DES ECOLES

En prenant appui sur les enquêtes réalisées en 2019-2020, concernant les moyens mis en place par les collectivités mobilisées pour sécuriser les abords des écoles, l'objectif consiste à diffuser les bonnes pratiques.

L'action comprend

- Le montage d'une vidéo-conférence avec le Cerema
- La rédaction et la mise en forme d'un guide de recommandations destiné aux collectivités locales
- L'accompagnement des collectivités qui en font la demande

### **1/ Le webinaire du 23 mars 2021 : « Agir pour des abords d'école sûrs et accueillants ».**

Organisé en collaboration avec le Céréma, un webinaire concernant les abords des écoles a réuni près de 2000 inscriptions et 1200 connexions. L'objectif était d'aider les collectivités soucieuses d'assurer de bonnes conditions d'accès à l'école notamment pour les élèves venant à pied ou à vélo.

La matinée, rythmée par des contributions de synthèse de qualité, animée par les questions pertinentes de l'animateur, a été consacrée aux enjeux du thème en termes de santé, et de sécurité. Les présentations ont concerné l'écomobilité scolaire, la prise en compte de la sécurité des abords de l'école mais aussi des trajets et un focus sur la dangerosité particulière du niveau de pollution à la sortie de l'école sur les enfants (dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et particules).

L'après-midi a permis de clarifier les aspects réglementaires de l'apaisement des abords de l'école et de prendre connaissance de nombreuses initiatives et bonnes pratiques de villages et villes de taille différentes pour sécuriser les accès à l'école mais aussi encourager un usage quotidien des modes actifs et contribuer à la qualité des trajets. La seconde séquence, l'après-midi, avec, tout d'abord, des exemples concrets puis des éléments de méthode a traité de la prise en compte de l'enfant dans la ville et des modalités de sa participation à des projets d'aménagement. Enfin une intervention argumentée sur la nécessaire prise de conscience de donner aux enfants des espaces de liberté dans la ville a eu lieu.

Ce webinaire, marqué par le nombre important de participants a été aussi, sur l'espace de discussion en ligne et via le module de question/réponses, un espace ininterrompu de débats mais aussi l'occasion d'échanger des références et des bonnes pratiques. Membres d'entités diverses, parents d'élèves, associations consacrées aux modes de déplacements actifs et au cadre de vie, professionnels de multiples services au sein des collectivités territoriales, élu(e)s, ont ainsi de manière spontanée participé à un moment collectif privilégié de coopération. L'ensemble des présentations de la journée, et des documents de référence pour une meilleure prise en compte des enfants dans la ville d'aujourd'hui, sont mis à disposition sur les sites internet du Cerema et de Rue de l'Avenir.

Lors du webinaire, de nombreux exemples de mise en sécurité ont été présentés recueillis dans des villes d'échelles différentes : Lille, Nantes, Strasbourg, Grenoble et 4 petites communes.

## 2/ Guide de recommandations destiné aux collectivités locales : « Rues scolaires, on a tous un rôle à jouer »



Ce guide, dans un premier temps consultable sur le site, a été imprimé et diffusé dans différentes structures de la communauté éducative

## A AVANT-PROPOS 3

# TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRES  
CLIQUEABLES

## B COMPRENDRE LES ENJEUX POUR DES ABORDS D'ÉCOLES APAISÉS 4

<b>Un espace à conquérir ou reconquérir</b>	<b>5</b>
- L'abord de l'école : « zone de dépose » ou espace de transition ?	5
- Un espace de convivialité entre les parents	5
- La rue scolaire, prélude d'un quartier apaisé	5
<b>Clarifier les notions et les concepts</b>	<b>6</b>
<b>Vers des quartiers apaisés en Europe</b>	<b>6</b>

## C LES ÉTAPES VERS LA RUE SCOLAIRE 7

<b>Se mobiliser</b>	<b>7</b>
- Former un premier cercle	7
- Identifier les problèmes et le périmètre en cause	7
- Partager les premiers constats	8
<b>Établir un diagnostic des abords de l'école</b>	<b>8</b>
- L'expertise d'usage, une première étape	8
- Un diagnostic plus approfondi pour valider le ressenti	9
<b>Se fixer des objectifs</b>	<b>9</b>
- Prioriser les difficultés constatées	9
- Donner du sens à la démarche	10
- Évaluer la faisabilité de la mise en place d'une rue scolaire	10
- La prise de décision	10

## D METTRE EN PLACE L'APAISEMENT DE L'ÉCOLE 11

<b>Les dispositifs possibles</b>	<b>11</b>
- L'aire piétonne	11
- L'aire piétonne temporaire	12
- L'interdiction de circuler permanente ou temporaire	12
- La zone de rencontre	13
- Un parvis scolaire	13
<b>Communiquer, expérimenter, observer et évaluer</b>	<b>14</b>
- Communiquer pour faire adopter le dispositif	14
- Expérimenter	15
- Observer	15
- Évaluer	15

## E CONCLUSION 13 16

## F ANNEXES 17

<b>Annexe 1 : Questionnaires</b>	<b>17</b>
<b>Annexe 2 : Organiser une rue aux enfants, rue pour tous</b>	<b>18</b>
<b>Annexe 3 : La rue scolaire en Belgique et la pratique en Suisse</b>	<b>19</b>
<b>Annexe 4 : Quelques définitions</b>	<b>20</b>
<b>Le webinaire du 23 mars 2021 : Références</b>	<b>21</b>

# RUES AUX ENFANTS, RUES POUR TOUS LANCEMENT DES APPELS REGIONAUX POUR 2022 - 2023



La dynamique des Rues aux enfants rues pour tous est depuis 5 ans animée par un collectif national composé de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ), du CAFEZOÏDE, de Rue de l'avenir et de Vivacités Ile-de-France. Ce collectif aux compétences complémentaires a lancé 3 appels à projets en 2015, 2017 et 2019 qui ont permis à plus de 150 rues aux enfants d'être réalisées compte tenu des renouvellements fréquents d'initiatives d'une année sur l'autre.

Lors du troisième appel à projets en 2019 les groupes d'appui régionaux qui s'étaient mis en place progressivement ont participé activement au lancement, à la validation des projets et, malgré le contexte sanitaire, ont réussi par des regroupements à distance à maintenir la mobilisation des porteurs de projets et à organiser leur accompagnement. C'est ainsi plus de 20 Rues aux enfants qui se sont tenues en 2020 et près de 30 en 2021. Un certain nombre ont été, par ailleurs, reportées en 2022.

## **La rue aux enfants**

Une rue aux enfants est une rue (un tronçon de rue ou une place...) fermée durablement ou temporairement (certains jours et heures bien précises) à la circulation motorisée. Les enfants peuvent jouer librement sur toute sa largeur en toute sécurité et en toute tranquillité. Des infrastructures de jeux peuvent être installées, des animations organisées et l'accès à des véhicules à moteur est limité aux résidents.

Sa réalisation s'appuie sur l'implication de tous les acteurs, enfants, jeunes et adultes du quartier, de l'élaboration à l'évaluation en passant par la réalisation. L'objectif est d'encourager la capacité à agir de chacun. Cette démarche propose de nouvelles pratiques de l'espace public, permettant le partage, la rencontre entre tous et toutes par la participation au projet, le débat, le jeu, l'expérimentation d'aménagements possibles.

## **Une organisation régionale prend le relais**

A la suite d'une évolution sur deux ans l'organisation du lancement de l'appel à projets national « Rues aux enfants rues pour tous », l'étude des dossiers et l'accompagnement des porteurs de projet ont pu être pilotés de manière décentralisée au niveau des groupes d'appui mis en place progressivement dans plusieurs régions (Hauts de France, Normandie, Ile-de-France, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Bourgogne- Franche-Comté, Paca et Occitanie) et à Paris.

Les groupes régionaux d'appui constitués de porteurs de projet et, pour certains, d'experts ont désormais la responsabilité :

- De développer les initiatives de rues aux enfants rues pour tous au sein de leur région. D'informer les personnes intéressées des caractéristiques et des valeurs d'une « rue aux enfants rue pour tous »,
- De recueillir les propositions d'initiatives et de les étudier avec l'aide d'un comité de validation
- D'accompagner individuellement ou lors de regroupements les porteurs de projet jusqu'à la réalisation de l'événement et la remise du label.

Les projets initiés dans les quelques régions qui n'ont pas encore de groupe d'appui (Bretagne, Centre Val de Loire, Corse, Grand Est, Pays de Loire) ainsi que les D.O.M. T.O.M. seront toujours traités par le collectif national qui accompagnera leurs porteurs avec la perspective de permettre l'émergence d'un nouveau groupe d'appui.

## **L'appel régional à initiatives 2022-2023**

Les inscriptions pour déposer un projet de « Rue aux enfants rue pour tous » se feront donc désormais auprès du contact désigné du groupe régional d'appui et s'effectueront jusqu'au 15 décembre 2021 ou jusqu'au 15 juin 2022 pour une réalisation en 2022 ou 2023. Les porteurs de projet constitueront un dossier téléchargeable sur le site Rue aux enfants, rues pour tous.

Il comprendra différentes informations sur le contexte, le contenu et les modalités prévues ainsi qu'une fiche d'inscription. Ces éléments devront être envoyés le 15 décembre 2021 ou le 15 juin 2022 au plus tard.

Les projets seront validés lors de l'une des deux réunions du comité de validation prévues en janvier 2022 ou au début de l'été 2022. Ils feront l'objet d'une communication au niveau régional puis seront ensuite accompagnés dans la préparation de leur mise en place et valorisés en particulier par la remise du label.

## DEFINITION D' ACTIONS

### CONCERNANT LES RAPPORTS MOBILITE/ SANTE :

#### SEDENTARITE ET MODES ACTIFS

Il est communément admis que les décès liés aux accidents de la circulation représentent un coût social important. A l'inverse, le problème du coût de la sédentarité est moins connu du grand public et des décideurs locaux. Les effets du manque d'activités physiques et l'excès d'utilisation de l'automobile sont dommageables à la santé comme à la qualité de l'environnement. La crise sanitaire qui a limité les déplacements, notamment la longueur des trajets à pied pour des raisons de prévention, peut devenir un révélateur de ce mécanisme. Il serait utile :

- De faire un état des lieux de la littérature produite sur ce sujet, en particulier concernant les jeunes (temps passés en voiture et devant des écrans, diminution des capacités physiques), les personnes vieillissantes (rôle de l'activité physique en matière de santé et d'autonomie) et l'ensemble de la population au sujet de la relation entre choix des modes de mobilité et santé.
- De répertorier les actions à mener pour limiter les effets du manque d'activité physique dans l'objectif de sensibiliser les usagers, d'intégrer la problématique dans l'éducation, de communiquer auprès du grand public et de former les professionnels de santé à la prévention.
- D'envisager une série d'actions, dont certaines peuvent être menées au sein du milieu associatif, et de publications à destination des professionnels de santé. On cherchera à mettre en place un pilotage commun avec des ARS.

Les deux premiers volets de cette action ont été réalisés et une rencontre sous forme de table ronde avec des acteurs identifiés dans des ARS est en cours d'organisations. Il s'agit de vérifier les propositions et notamment la trame d'un document de communication auprès des soignants. Cette action a été menée avec la participation active des bénévoles de l'association. Plusieurs thématiques figurent dans les propositions :

#### 2-1 – Réduire la sédentarité

#### 2-2- Développer les activités physiques

2-2-1- Dans le monde du travail

2-2-2- A l'école : Les écoles promotrices de santé

2-2-3- Dans les déplacements domicile/ travail ou domicile / école

2-2-4- Développer la possibilité de pratiquer une activité physique quotidienne

2-2-5- Un urbanisme transformé.

#### 2-3- Soutenir les activités physiques structurées et sportives

#### 2-4 – Communiquer